



**Extrait de procès-verbal de la séance
du Conseil communal du 10 novembre 2021**

Préavis no 2021/12

**Concernant le financement du prolongement du passage inférieur (PI) de la gare
de Bex, direction route de Vannel**

Le conseil communal de Bex,

- vu le préavis municipal;
- ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide à l'unanimité

- a) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour le prolongement du passage inférieur de la gare de Bex en direction de la route de Vannel;
- b) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 970'000.-- ;
- c) de prendre acte que ces travaux, vu les circonstances précédemment énoncées, sont quasiment terminés ;
- d) de porter à l'actif du bilan le montant de fr. 970'000.-- sous la rubrique « ouvrage de génie civil et d'assainissement », compte n° 9141.001 et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 48'500.-- par an ;
- e) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2021 - 2026 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 6 octobre 2021.

Ainsi délibéré en séance du 10 novembre 2021

Au nom du Conseil communal :

Le Président :

Baptiste Guérin



La Secrétaire:

Martine Payot